

Projet de Loi de finances 2016

Plus de 400 milliards de francs consacrés au Social

MSM

Libreville/Gabon

Juste derrière la masse salariale qui s'élève à 732,2 milliards de francs, le volet social absorbe une partie conséquente du projet de budget soumis pour examen au parlement. Au sein de cette enveloppe, plus de 112 milliards de francs sont retenus au titre de projets d'investissements sociaux de base dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la solidarité nationale et du soutien au prix de consommation de certains produits de première nécessité.

DEVANT une année à venir à fort enjeu électoral, le budget 2016 est particulier en cela qu'il doit permettre au gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de la politique du chef de l'Etat, et donc de répondre aux attentes concrètes des populations, en particulier les plus démunis. Le principal satisfecit qui peut être accordé à ce budget qualifié déjà de « Budget de tous les défis », est qu'il maintient le cap social fixé par le Chef de l'Etat, sans se renier en ce qui concerne la poursuite des investissements, pour achever les projets en cours, notamment ceux cofinancés. De même, il garantit la préparation de la CAN 2017 ainsi que l'organisation des élections. Dans le même souci de rigueur, ce budget tente de répondre aux exigences attendues, en matière de réalisme budgétaire et de soutenabilité. C'est peu dire que les services des Ministères en charge du Budget et de l'Economie ont tenté de résoudre la quadrature du cercle : apporter des réponses à toutes les priorités avec des ressources de plus en plus rares. Juste derrière la masse salariale qui s'élève à 732,2 milliards de



Photo : D.R.

Le gouvernement veut mettre l'accent sur le social dans le projet de budget 2016.

francs, il peut être noté que le social absorbe une partie conséquente du projet de budget soumis pour examen au parlement. En effet, tous titres confondus, c'est près de 400 milliards de fca qui y sont consacrés, soit 15% d'un budget arrêté à 2626 milliards de francs. Au sein de cette enveloppe réservée au social, plus de 112 milliards de francs sont retenus au titre de l'investissement. « Nous pouvons noter la responsabilité et le réalisme des services en charge de l'élaboration du budget qui ont tenu à donner la priorité aux projets en cours, pour assurer leur achèvement, plutôt que financer de nouveaux projets, souvent sans études préalables et qui aboutissent bien souvent aux éléphants blancs que les Gabonais dénoncent quotidiennement », fait remarquer un haut fonctionnaire du ministère du Budget. Dans ce montant consacré aux projets d'investissements sociaux de base, 97 milliards de francs proviennent des financements extérieurs. Mais dans la mesure où ces financements extérieurs sont en réalité des prêts que l'Etat est tenu de rembourser à moyen et long termes, il ne faudrait pas céder au faux-débat consistant à vouloir distinguer la part des ressources gabonaises immédiates et la

part « avancée » par les bailleurs de fonds. L'essentiel étant que cette enveloppe permettra d'assurer l'achèvement de plusieurs projets. En ce qui concerne les dépenses de biens et services et de transfert, c'est respectivement plus de 32 milliards et 243 milliards de francs qui ont été affectés au social, principalement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la solidarité nationale et le soutien au prix de consommation de certains produits de première nécessité. « Ces montants nous amènent à un total de 387 milliards de fca dans le budget de l'Etat, consacrés aux dépenses à caractère social. Ce qui est une traduction concrète, au niveau budgétaire, de la volonté du Chef de l'Etat de partager équitablement les fruits de la croissance », souligne le directeur général du Budget et des Finances publiques Jean-Fidèle Otandault.

PACTE SOCIAL* Bien que préparé dans un contexte économique contraint, le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016) reste fortement marqué par la ferme volonté du gouvernement de poursuivre la concrétisation des mesures décidées à l'issue des Assises sociales. Ainsi, au titre des dépenses liées au Pacte social, le PLF 2016 attribue

plus de 98 milliards de fca aux 4 volets du Pacte à raison de 42,68 milliards pour les filets de protection économique et transferts solidaires, 2,3 milliards de francs pour les activités génératrices de revenus, 48,6 milliards de francs pour les minimas sociaux et enfin, près de 5 milliards de francs pour les politiques ciblées de travaux. Pour mémoire, il était prévu de consacrer 84 milliards par an sur 3 ans au pacte social. Il ap-

paraît que les techniciens du ministère du budget ont réussi la prouesse consistant à satisfaire raisonnablement le plus grand nombre, sans se démarquer de l'essentiel. Ce budget pourrait, cependant, faire des mécontents, qui voient ainsi leur part du gâteau se réduire au bénéfice des politiques sociales. Toutefois, les Gabonais et à travers eux les administrations, sont pour la plupart conscients que la

baisse des cours du brut conduit nécessairement à opérer des ajustements au niveau de la dépense, lorsque les ressources elles-mêmes semblent stagner. L'important désormais est que la caisse réagisse positivement pour que les changements en cours, destinés à rétablir la crédibilité de nos finances publiques aux yeux des usagers et des opérateurs économiques, aient un impact.

Rectificatif

Dans un article paru dans l'Union n°11955 du vendredi 16 octobre 2015, il a été indiqué par erreur qu'une délégation des jeunes entrepreneurs regroupé au sein de l'association "Agir pour une jeunesse autonome (APJA)", était allé solliciter un appui du ministère du Commerce. Il était plutôt question d'une visite de prise de contact entre ces jeunes entrepreneurs

et Mme le ministre Madeleine Berre, qui a préconisé une mutualisation et labelisation des PME gabonaises, de sorte à les rendre compétitives sur le plan local ou, pourquoi pas, à l'international. Les deux gérants du cabinet Mastige International, apparaissant à l'extrême gauche sur la photo, ne sont pas membres de l'Apja.

ANGOUE Françoise
 25 octobre 2005 - 25 octobre 2015

Maman,
 10 ans sans toi,
 10 ans sans entendre le doux son de ta voix,
 10 ans sans tes mots de réconfort,
 Peu importe le moment, l'endroit où nous sommes
 Tu es toujours présente.

Le malheur de t'avoir perdu ne nous fera jamais oublier,
 le bonheur de t'avoir eu comme Maman.

En souvenir de toi,
 Une messe de requiem sera célébrée le vendredi 23 octobre 2015 à 18h30 à la cathédrale Sainte Marie et le samedi 24 octobre 2015 à 18h30 à l'Eglise Saint Louis de Port-Gentil.

Que tous ceux qui t'ont connue et aimée se joignent à nous.
 «Je suis la résurrection et la vie. Qui exerce la foi en moi, même s'il meurt prendra vie». Jean 11:25